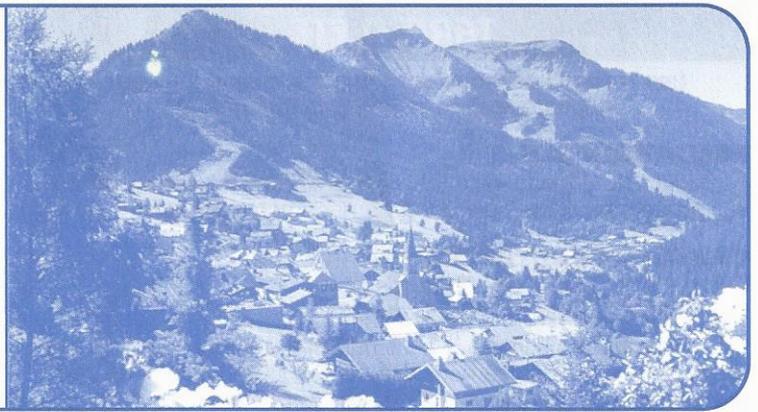


Entre Nous

N° 56 Juin 2004



Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de CHATEL - B.P. n° 34 - 74390 - CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courrier électronique e mail : residentschatel@residentschatel.com
Site internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

Les vacances d'été approchent et ce sera le moment pour votre Association de vous retrouver à Châtel en août. Le détail des activités prévues, concoctées comme d'habitude par notre dévouée Vice-présidente Christiane, est détaillé dans ce bulletin.

Nous nous retrouverons pour le traditionnel concours de pétanque, la non moins traditionnelle réunion d'été à Plaine Dranse et les différentes sorties que nous vous proposons.

La saison d'hiver est terminée, nous avons remisé les skis et les raquettes et c'est le moment pour la station de faire le bilan. Lors de l'Assemblée Générale de l'Office à laquelle j'ai participé au même titre que tous les Présidents d'Association, il a été évoqué une saison satisfaisante, tous les chiffres n'étant pas définitivement connus, mais cependant, comme dans toutes les stations, l'on constate une certaine désaffection pour les sports d'hiver aux vacances de Pâques. A cela plusieurs raisons, la situation économique sans aucun doute, l'attrait des destinations exotiques et il serait vain de le nier, le coût élevé des sports d'hiver. Il n'est bien entendu pas facile de proposer des solutions miracles qui de toute façon n'existent pas ! Il y a sans doute de nombreuses initiatives à mettre en œuvre et il faut faire confiance aux professionnels chargés de «remplir la station». Mais nous résidents, quelle peut-être notre contribution à tout cela ? J'en vois une, tout particulièrement, même si elle semble une évidence, il n'est sans doute pas inutile de la rappeler. Nous devons être les ambassadeurs de la station et dans nos différents milieux, familiaux, amicaux, professionnels entre autres, valoriser les atouts de la station, elle n'en manque pas, et nous abstenir de tout discours négatif.

Je terminerai ces quelques mots en vous souhaitant à tous d'excellentes vacances et à la station une très bonne saison d'été !

Gérard VAN LOO
Président.

The Word of the President

We'll be on summer holiday soon and yet we'll be the time for the association to meet in August at Châtel.

The details of the scheduled activities – worked out as usual by Christiane always at your service – are related in detail in this bulletin.

We'll meet for the traditional petanque contest, the none the less traditional summer meeting at Plaine Dranse and the different outings we have planned for you.

The winter season is finished, the ski and rackets are put away and it is time for the ski ... resort to draw up an evaluation. When the «Assemblée Générale de l'Office» took place, - I took part in it as well as all the presidents of associations – the season was said to be satisfactory although all the figures are not know yet but however, like in all the ski resorts, we note in some measure a disaffection concerning winter-sports at the Easter holidays. Several reasons to that, the economical situation obviously, the attractive exotic destinations and undoubtedly the high cost of the winter-sports. Of course it is not easy to propose miracle solutions. There are probably lots of initiatives to set up and we must trust our professionals who have to "fill the resort". But we, the residents, how can we contribute to all that ? I suggest, ever if it is obvious, that we will be the ambassadors of the resort and, in our different surroundings (family, friends, professional) we bring out the assets of Châtel, and avoid any negative speech.

Wishing to all of you wonderful holidays and to Châtel an excellent summer season !

Gerard VAN LOO
Président

REUNION D'ETE DU 5 AOUT 2004

La réunion d'information aura lieu en plein air (si le temps le permet) **le JEUDI 5 AOUT 2004 à 10 heures**
NOUS VOUS INVITONS DE NOUS REJOINDRE AU RESTAURANT «PLAINE DRANSE» à PLAINE DRANSE

Vous pourrez vous y rendre, soit en voiture (Direction Col de Bassachaux) soit en télésiège auto débrayable de PIERRE LONGUE (Pré de la Joux) Sur présentation de votre carte de membre un prix spécial de 3,5 € aller retour vous sera accordé.

Le restaurant PLAINE DRANSE vous propose le menu suivant :

Petite assiette jambon/melon – Emincé de veau sauce citron – riz aux champignons – petits pois carottes – portion de fromagé – tarte aux fruits – 1 cuvée de rouge pour 3 personnes – café – au prix de 19 €

Menu enfant : steak haché – pommes frites – 1 glace – 1 boisson, au prix de 8 €

Le programme sera le suivant : de 10 heures à 11 h 30 réunion d'information où les responsables de l'Association vous feront un résumé des manifestations de cet hiver, et donneront des détails sur les manifestations prévues pour le mois d'août, avec la participation de Mr THOULE, Maire de CHATEL, des responsables de la commune et de l'Office du Tourisme, et de Mr RUFFET Directeur de la SEML. 11h30 à 12 heures – apéritif offert par l'Association - à partir de 12h30 déjeuner.

N'hésitez pas à inviter des amis résidents à CHATEL ne connaissant pas notre association à participer à notre réunion : ils seront les bienvenus.

Voyez les conditions d'inscription sur la fiche d'inscription jointe. Nous vous demandons instamment de bien vouloir respecter les dates d'inscription pour les repas – Au delà de cette date aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Merci pour votre compréhension.

La pensée d'Albert FLANDIN

La plus grande joie, elle est de donner le bonheur, Et ceux qui l'ignorent ont tout à apprendre de la vie !

Georges DUHAMEL

TARIF D'ÉTÉ

(les tarifs ci-dessous sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modification)

FANTASTICABLE

Fantasticable 2 tronçons : 32,00 € Cette activité est accessible aux personnes dont le poids est compris entre 35 kg et 120 kg

CARTE PASSACTIVITES

Carte de 150 pts : 36,00 euros

Carte de 200 points : 48,00 euros

Les prestations ci-dessous sont utilisées à la convenance des titulaires jusqu'à épuisement des points qui ne seront pas remboursés en cas de non utilisation. La carte «Passactivités» est éditée sur support Tag it. Valeur du point 0,24

Nature de la prestation	Prix public	Prix avec remise	% réduction	Nbre pts débités
Télécabine Super Châtel	6,50	5,00	23%	21
Télesiège du Morclan	4,50	3,00	33%	13
Télesiège Pierre Longue	6,50	5,00	23%	21
Télesiège Rochassons	3,50	3,00	33%	13
Piste de Luge Plein tarif	2,60	2,30	12%	10
Piste de luge 1/2 tarif	1,30	1,15	12%	5
Piste Déval'Kart	1,30	1,15	12%	5
Piste Roll'Herbe	1,30	1,15	12%	5
entrée piscine	3,60	2,90	20%	12

TARIFS INDIVIDUELS - CARTES A POINTS PISTE DE BOBLUGE, DEVAL'KART et ROLL'HERBE BOBLUGE

Le «Plein tarif» s'adresse à toute personne de plus de 1m25 - le 1/2 tarif à tout enfant de moins 1m25 - Les enfants de moins de 0,80 ne sont pas admis.

Carte à points	Plein tarif	1/2 tarif bobluge
10 points	13,00	6,50
20 points	26,00	13,00
30 points	39,00	19,50
50 points	65,00	32,50

DEVAL'KART et ROLL HERBE

Attention : les enfants de moins de 10 ans ne sont pas admis

PRESTATIONS A L'UNITE - PISTE DE BOBLUGE

Prestations à l'unité	Tarif pilote mini 1,25	Tarif passager mini 0,80/maxi 10ans
1 circuit	2,60 €	1,30 €
3 circuits	7,80 €	3,90 €

PISTE DE DEVAL'KART ET ROLL HERBE

Prestations à l'unité	Tarif (personnes + 10 ans uniquement)
1 circuit	1,30 €
3 circuits	3,90 €

PISCINE

Individuel		
Piscine	Adulte	Enfants : 5 à 15 ans
1 entrée	3,60	3,10
1 semaine	15,25	13,10
Famille		
Piscine	Adulte	Enfants : 5 à 15 ans
1 entrée	2,90	2,45

REMONTÉES MECANIKES DE CHATEL

Village/gare amont de Super Châtel	6,50
Gare amont super Châtel/sommet Morclan	4,50
Village/sommet du Morclan	8,00
Parking Pré la Joux/Plaine Dranse	6,50
Plaine Dranse/Arête des Rochassons	4,50
Parking Pré la Joux/ Arête des Rochassons	8,00

REMONTÉES MECANIKES DES PORTES DU SOLEIL

	Adulte	Senior	Enfant
1 jour	13,00	10,00	9,00
2 jours	23,00	18,00	15,00
6 jours	50,00	40,00	34,00
Saison	101,00	81,00	68,00

CARNET

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de Mr ROYER André, qui était Président de l'Association des Résidents de la Chapelle d'Abondance. Il avait créé l'Association en 1992 et il assura la présidence pendant dix ans. Notre Association avait de très bonnes relations avec lui. Nous adressons à sa famille toutes nos sincères condoléances.

PROGRAMME D'ANIMATION DE L'OFFICE DU TOURISME

(extrait des principales animations)

JUILLET

- Dimanche 4 2^e FETE de la RANDONNEE en VALLEE D'ABONDANCE
- Dimanche 11 Marche Familiale au Col des Portes du Soleil
- Mercredi 14 en soirée : célébration de la fête nationale spectacle pyrotechnique son et lumière au lac de Vonnes, suivi du grand bal populaire sur la place de l'église
- du 16 au 18 Rassemblement de voitures américaines des années 40
- dimanche 18 exposition de voitures américaines sur la place de l'église
- le 17 et 18 compétition nationale de parapente groupe A avec la participation de l'équipe de France
- du 19 au 23 semaine Seresienne d'animation
- mercredi 28 visite de l'exposition «empreinte de la nature»
- jeudi 29 dans le cadre du festival international du folklore d'Octodure qui se déroule à MORGINS - venez découvrir les groupes folkloriques de BULGARIE, d'IRLANDE, de CHINE, RUSSIE... Place de l'église

AOUT

- Du 1^{er} au 6 stage MUSICACHATEL
- Dimanche 1^{er} Fête Nationale SUISSE
- Vendredi 6 Les Alpinistes Hollandais leur mélange celtico-méditerranéen sur fond de rock est particulièrement communicatif
- Dimanche 8 Fête de la St LAURENT
- Samedi 14 Concert d'été de l'Echo Alpin
- Dimanche 15 Fête des Chardons Bleus - à Abondance
- Mercredi 18 Soirée folklorique avec Magalie ROCHON la yodleuse des montagnes
- Dimanche 22 Fête des alpages - LA BELLE DIMANCHE
- Jeudi 26 concert classique dans l'église de Châtel
- Vendredi 27 V3 en concert (guitare et harpe classique)

CHATEL FAIT LA PAIRE AVEC VIAS

Quatrième jumelage de Châtel, après l'Alsace, le Canada, et la Belgique. Rencontre sympathique et amicale à l'occasion de la signature de la charte du jumelage, en présence d'une quarantaine de Viassois, des maires de Boersch et d'Abondance, et du nouveau conseiller général Pascal Bel. «Vias c'est d'abord la méditerranée de plain pied, station balnéaire qui a su préserver de l'urbanisme sa longue plage de sable fin. Située au cœur d'une région viticole renommée et traversée par le Canal du Midi, Vias est un idéal de villégiature» précisa Mr Thoule. «Une des raisons fortes de notre rencontre est économique, et doit nous permettre de prendre ce qu'il y a de meilleur dans nos stations». Le maire de Vias suggéra une bourse aux saisonniers qui permettrait un emploi permanent à l'année. Les deux maires signèrent la charte du jumelage avant un échange de cadeaux. Le voyage de retour de la signature du jumelage se fera en septembre.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INQUIETE...

Créé par la loi d'orientation foncière de 1967 le Plan d'occupation des sols se jouait jusque là de l'urbanisme de projet. Or, en 2000, la loi SRU allie pour la première fois les questions d'urbanisme, de logement et de transport dans une perspective de développement durable.

Si l'urbanisation des dix dernières années s'est montrée globalement respectueuse du paysage, la situation actuelle se caractérise par un équilibre fragile d'une part parce que les terrains à vocation d'urbanisation ne sont pas extensibles et que les coupures d'urbanisation sont indispensables à la lisibilité et à l'identité du paysage, d'autre part, par ce que le mode d'urbanisation actuel rompt peu à peu l'équilibre entre les constructions et le paysage rural. C'est également sans compter le souci de tout un chacun quant au problème des droits de succession payés en cas de déclassement de terrain, ce à quoi le maire et l'urbaniste présent ont répondu que tout était affaire de compromis...

L'ADSL arrive à Châtel

C'est l'excellente nouvelle du maire de Châtel Philippe THOULE, dans un courrier adressé aux signataires de la lettre collective, un des contacts avec France Télécom. La mise en place est annoncée à compter du 25 mai prochain. «Le service sera un atout important pour le développement de la commune à l'heure où le recours aux services Internet se développe et se généralise» ajoute le premier magistrat municipal.

EXTRAIT DES DERNERS CONSEIS MUNICIPAUX

- Salle polyvalente – le dossier de consultation des entreprises relatif à l'aménagement de la salle polyvalente dans le bâtiment de la gare inférieure de Super Châtel est approuvé et l'appel d'offres sera lancé
- Résiliation de convention – le conseil décide de résilier à compter du 31 décembre 2004 la convention intervenue avec la SEML Sports et Tourisme pour l'exploitation du parking souterrain place de l'église, du fait de l'intégration de la gestion de ce service dans la délégation de service public des remontées mécaniques
- Il est pris connaissance de la décision prise pour le non exercice du droit de préemption de la Commune sur une propriété bâtie au lieu dit «La Vora» superficie de 1047 m² et donne son accord sur le projet de convention à intervenir avec le futur acquéreur, fixant les conditions de cession au profit de la Commune, d'une bande de terrain d'une largeur comprise entre 2,10 et 2,50 en bordure de la voie communale du Roitet.
- Aménagement du ruisseau de la Fiolaz – programme 2004 – 2^e tranche de travaux consistant à la protection du Chef-lieu contre les inondations.
- Approbation du plan de financement proposé par le SELEQ 74 concernant les travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité : éclairage public; télécommunications dans le secteur de Petit Châtel tranche 2
- Lancement de la consultation relative aux remplacement du véhicule de ramassage des déchets ménagers
- Prise en charge des frais d'hébergement de la Gendarmerie dans le bâtiment du CHAMPLAN (6.750 €)
- Cession gratuite d'une partie de terrain (situé entre VC de Petit Châtel et voie d'accès au hameau des 4 saisons) dans le cadre de la délivrance d'un permis de construire au nom de M. HOOGENSTRAATEN Willo
- Choix d'un avocat pour la défense des intérêts communaux dans une affaire de refus de permis de construire, qui a fait l'objet d'une requête présentée par le pétitionnaire au Tribunal Administratif de GRENOBLE.
- Compétence à donner au Syndicat Intercommunal à la carte de la Vallée d'Abondance pour confier l'aménagement pédestre des bords de Dranse, reliant les Communes d'Abondance, La chapelle d'Abondance et Châtel
- Présentation du rapport demandé par M. le Préfet concernant les remontées mécaniques de la vallée

Les excursions de l'été avec les résidents

La bisse du Trient

En 1895, à la vue de ce chemin assez large, un groupe d'agriculteurs creuse en parallèle la bisse pour acheminer l'eau du glacier du Trient jusqu'au col de la Forclaz. La construction du bisse consiste en un creusement direct dans le sol, au montage de murs en pierres sèches ou à la construction hardie de canalisations suspendues en bois. Depuis sa source, située à 1583 m en passant par la forêt de mélèzes jusqu'au col de la Forclaz, l'eau du glacier est dirigée vers la combe de Martigny pour arroser prairie et cultures. Le bisse joue à cette époque un rôle fondamental dans l'agriculture et, en particulier pour l'élevage des bovins car il contribue à une amélioration significative des herbages. Ce système fonctionnera jusque dans les années 70 où l'arrosage par aspersion supplantera le système du bisse.

Utilisation de la glace

En 1895, à la vue de ce chemin assez large, un groupe d'agriculteurs creuse en parallèle le bisse pour acheminer l'eau du glacier du Trient jusqu'au col de la Forclaz. La construction du bisse consiste en un creusement direct dans le sol, au montage de murs en pierres sèches ou à la construction hardie de canalisations suspendues en bois. Depuis sa source, située à 1583 m en passant par la forêt de mélèzes jusqu'au col de la Forclaz, l'eau du glacier est dirigée vers la combe de Martigny pour arroser prairie et cultures. Le bisse joue à cette époque un rôle fondamental dans l'agriculture et, en particulier pour l'élevage des bovins car il contribue à une amélioration significative des herbages. Ce système fonctionnera jusque dans les années 70 où l'arrosage par aspersion supplantera le système du bisse.

ABBAYE NOTRE DAME D'AULPS

L'abbaye d'Aulps est l'un des sites cisterciens majeurs en Haute Savoie. Sept cents ans de vie monastique s'y sont écoulés entre la fin du XI^e siècle et 1793. Détruite en 1823 pour l'utilisation de ses pierres, elle a gardé une belle façade et le mur nord de l'abbatiale. Les vestiges, classés monument historique en 1902 sont compris dans un vaste domaine à l'intérieur duquel se trouvent une ferme (futur centre d'interprétation), des celliers et un jardin de plantes médicinales.

«LA SAVOIE» entretenue et armée par des bénévoles, elle navigue régulièrement de mai à octobre. Les barques du Léman ont marqué l'histoire locale entre le 17 et le 20^e siècle.

Outils de travail parfaitement adaptés aux besoins de leur époque, elles ont assuré le transport des marchandises, en particulier les pierres de construction venues des carrières de Meillerie, jusqu'à leur remplacement par des camions et par des trains. Avec leur disparition progressive après la première guerre mondiale, le Léman a perdu sa vocation de voie d'échanges commerciaux pour devenir un haut lieu touristique. En 1992 l'association «Mémoire du Léman» a lancé l'idée de faire revivre l'histoire de la navigation marchande sur la rive Française en reconstruisant à l'identique l'une des quelque 60 grandes barques présentes sur le lac en 1900. Mise à l'eau en juin 2000 «LA SAVOIE» d'aujourd'hui accueille des passagers pour un voyage exceptionnel dans l'histoire et la mémoire du Léman. Les Barques du LEMAN transportaient leur chargement sur le pont. «LA SAVOIE» dispose ainsi d'une surface de pont de 200 m² où les passagers sont accueillis en toute sécurité.

Reconstruite à partir des gabarits et des documents d'époque «LA SAVOIE» est la copie fidèle de son ancêtre de 1896. Le chantier de cette reconstitution s'est déroulé en public, à THONON entre 1997 et juin 2000. Avec ses 35 m de long, ses mâts de 18 m, ses antennes de 29 m et sa voilure latine de 350 m² «LA SAVOIE» est à ce jour, le plus grand bateau de patrimoine reconstruit en France. Capable de transporter à l'origine 180 tonnes de pierres, la barque est aujourd'hui adaptée au transport de passagers. Propriété de l'association «Mémoire du Léman» «LA SAVOIE» est stationnée au port de commerce d'EVIAN.

Musée de la musique mécanique

Inventer de nouveaux instruments, de nouvelles techniques pour enregistrer et restituer les sons, multiplier les possibilités sonores sous les doigts d'une même personne, imaginer les machines musicales plus audacieuses capables à la limite de se passer des hommes tels sont quelques-uns des rêves et fantasmes ayant conduit des inventeurs à réaliser des instruments de musique mécanique, extraordinaires merveilles de science et d'art. Ils sont présentés dans le contexte de leur époque.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

MARDI 3 AOUT - Concours de PETANQUE

A 16 heures sur le terrain de sport du Restaurant de LOY. Le terrain de pétanque et l'apéritif sont offerts par M. VESIN.

Vers 19 heures remise des prix qui sera suivi du dîner suivant: Salade composée – jambon à l'os – gratin dauphinois - fromage – dessert et café - ¹/₄ de vin par personne pour un jus de fruits pour enfants au prix de 20 €

Par mauvais temps, le tournoi de pétanque pourra être remis à une date ultérieure, mais le repas aura lieu, comme prévu le 3 août.

JEUDI 5 AOUT – REUNION D'INFORMATION

A 10 heures – au Restaurant de PLAINE DRANSE (voir détail en page 1)

DIMANCHE 8 AOUT – FETE DE LA ST LAURENT

L'association aura son stand et organisera un jeu concours sur les races de vaches - vers 18 heures tirage au sort de 10 réponses exactes – avec lot aux gagnants.

MARDI 10 AOUT – EXCURSION (en covoiturage)

LES BISSES DU GLACIER DU TRIENT

Départ à 10 heures au lac de Vonnes Direction MARTIGNY - COL DE LA FORCLAZ (voir historique du Bisse en page 3)

Promenade relativement facile sans trop de montée dans un merveilleux paysage - repas tiré du sac ou pris dans une petite auberge d'altitude au pied du glacier (vers 13 heures). Durée du parcours entre 2 h et 2h30. Prévoir de bonnes chaussures de marche ainsi qu'un casse-croûte. Le bisse du Trient long de 4 km conduit au glacier du Trient, l'un des plus beaux des Alpes. Construit en 1895, ce bisse offre une promenade magnifique sans danger, sans effort, à l'ombre de mélèzes, au départ du col de la Forclaz.

VENREDI 12 AOUT – MUSEE DE LA MUSIQUE MECANIQUE ET DE L'ORGUE aux GETS (covoiturage)

(Voir détail et historique en page 3)

Départ à 8h45 lac de Vonnes – 10 heures précises Visite guidée du musée de la musique mécanique puis à 11h30 visite guidée de l'orgue de l'église – au prix de 8.40€

(repas tiré du sac ou dans un restaurant selon votre choix)

Départ à 15h00 – sur le chemin du retour visite guidée de l'abbaye de St Jean d'Aulps Prix de la visite guidée de l'ABBAYE 3€. Retour par le col du Corbier.

MARDI 17 AOUT – EXCURSION à UBINE

Départ à 9h30 lac de Vonnes (covoiturage). Possibilité de rejoindre le groupe en voiture. Repas pris au refuge d'UBINE où un repas nous sera servi par «Maité»

SAMEDI 21 AOUT – CROISIERE

sur la BARQUE «La SAVOIE»

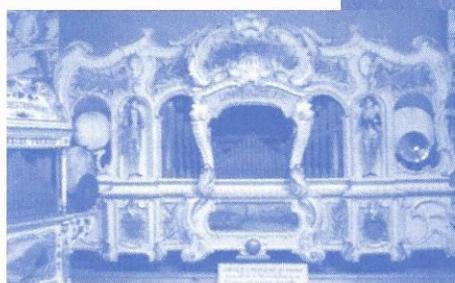
(voir historique de cette barque en page 3)

Départ à 10h30 – Lac de Vonnes (covoiturage) vers midi repas tiré du sac au bord du lac. A 14 heures départ de la Barque «LA SAVOIE» du port d'EVIAN. S'il y a du vent cette sortie se fera à voile, où par moteur s'il n'y a pas de vent... 15€ la sortie de 2 heures sur le lac

Par grand mauvais temps cette sortie sera annulée.

Inscriptions pour 40 Personnes – (les premières inscrites)

Au retour de la croisière, une petite ballade en funiculaire ...



PETIT PENSE BÊTE POUR VOS SORTIES EN SUISSE

La Piscine du Val d'Illiez

N'hésitez pas d'aller après une ballade en montagne à la piscine de VAL D'ILLIEZ qui vous fera un grand bien (eau thermale à 32°) ou passez y une journée au soleil. Remise sur présentation de votre carte d'adhérent

Le Vieux Moulin de la Tine à Trois Torrent

Lors d'une visite que l'Association avait faite (sous une pluie battante) cette visite avait eu un grand succès. Aussi nous vous recommandons, si vous n'avez pas pu nous accompagner ce jour là, d'y aller, et si vous avez des enfants ou des petits enfants emmenez les, car ils seront très intéressés par les activités ludiques qui ont été créées à leur intention (des moulins à eau sous toutes les formes). Remise sur présentation de votre carte d'adhérent.